

« Je suis de retour ! »

Cancer et travail



Pour bon nombre de patients atteints de cancer, reprendre le travail constitue une étape importante qui peut avoir un effet positif sur la confiance en soi. Conversations avec Marie-Claire Leytem, Tilly Housse-Roth, Paula Schmitt* et Nico Ruppert à propos de leurs expériences personnelles du retour au travail.

.....

Marie-Claire Leytem

.....

« Lorsque j'ai reçu l'appel de mon médecin m'annonçant mon cancer, j'étais justement au bureau. »

« Lorsque j'ai reçu l'appel de mon médecin m'annonçant mon cancer, j'étais justement au bureau. Sous le choc, j'ai énormément pleuré, et cela n'a échappé à aucun collègue », raconte Marie-Claire Leytem en repensant à ce sombre jour de janvier 2010. L'idée d'attendre plus tard pour informer ses collaborateurs et son supérieur de sa maladie ou de leur cacher son état de santé ne lui a jamais traversé l'esprit. « Je suis quelqu'un d'ouvert. Je ne sais pas et ne veux pas cacher mes émotions, même au travail », avoue cette Luxembourgeoise, employée, de longue date, dans une banque.

Conseillère en crédit, passionnée de chiens, mariée et mère d'un garçon, Marie-Claire Leytem a 53 ans lorsque sa vie bascule soudain avec le cancer.

« Mes collègues et mon patron ont eu un choc. Mon cancer les a ébranlés, mais ils m'ont tout de suite donné du courage et ils m'ont soutenue », raconte cette habitante de Mondorf, âgée aujourd'hui de 58 ans. Leur attitude compréhensive lui a fait du bien et a été d'un grand soutien.



Marie-Claire Leytem a toujours aimé travailler et s'identifie fortement à son travail qu'elle occupe à temps plein. « J'ai eu la chance de bien supporter l'opération et la chimiothérapie et j'ai donc pu continuer à travailler malgré la maladie. Il me fallait juste rester à la maison les deux jours suivant chaque séance de chimio à cause des effets secondaires. Travailler me faisait du bien. Je n'ai jamais envisagé un aménagement de mon temps de travail ou un mi-temps thérapeutique », précise-t-elle. À aucun moment, elle n'a craint d'être licenciée ou d'avoir des difficultés financières. Le travail a alors procuré à Marie-Claire Leytem un sentiment de normalité et a renforcé sa confiance en elle. « Ma vie ne devait pas tourner qu'autour de mon cancer », souligne-t-elle.

« Je travaille depuis longtemps avec Marie-Claire. J'ai ressenti sa maladie

comme un coup de massue. Ici, à la banque, elle a toujours assuré, malgré le cancer. Nous ne nous sommes pas comportés différemment envers elle, c'est d'ailleurs un souhait qu'elle avait clairement exprimé », se souvient son collègue Marcel Pfeiffer, admiratif. Les autres collègues et lui-même se sont réjouis qu'elle puisse si vite reprendre son poste après l'opération. Marie-Claire Leytem raconte que, même lorsqu'elle était à la clinique et en chimiothérapie, elle n'a jamais cessé d'avoir de bonnes relations avec ses collègues et son patron. C'était un sentiment positif et rassurant.

Cela fait un moment que les cicatrices de l'opération se sont fermées. Marie-Claire Leytem se sent de nouveau bien, tant physiquement que psychologiquement. Et aujourd'hui comme hier, elle puise sa force dans son travail. /

Tilly Housse-Roth

.....

« Aujourd'hui, je suis de nouveau heureuse dans mon travail. »

Tilly Housse-Roth, de Kobenbour, travaillait aussi lorsque son cancer lui a soudainement été annoncé en avril 2011. « Il a fallu m'opérer immédiatement, car la tumeur était agressive », raconte la Luxembourgeoise. Au moment du diagnostic, elle a 53 ans, est mariée et travaille comme secrétaire 20 heures par semaine dans une petite entreprise de transport par autobus.

« J'ai tout de suite informé mon patron de ma maladie. Il n'a malheureusement pas

fait preuve de beaucoup de compassion, ce qui m'a vraiment blessée », raconte Tilly Housse-Roth en se remémorant la froide conversation téléphonique. Son médecin lui prescrit un arrêt de travail de huit semaines pour ses deux opérations. Elle ne trouve pas étrange à ce moment-là de devoir rendre sa clé à son employeur, en déposant son arrêt de travail. « J'avais d'autres soucis en tête en raison de mon traitement et je me sentais dans un état second », explique cette femme aujourd'hui âgée de 57 ans. Avec le recul, certaines choses deviennent évidentes : son patron a en fait rapidement tout mis en place pour se débarrasser de son employée.

Après son séjour à l'hôpital, cette mère de deux adultes retourne à son travail. Quelques changements ont eu lieu en son absence. Ses dossiers ne sont plus sur son bureau, une nouvelle collègue a été engagée à sa place. Mauvais présage...

« Je voulais commencer la chimiothérapie et je pensais poursuivre le travail entre deux cycles de traitement. C'est quelque chose que je voulais me prouver à moi-même, mais mon chef m'a tout de suite mis des bâtons dans les roues », raconte-t-elle.

Pour cette employée de bureau également engagée dans des associations politiques et sportives, hors de question de céder, bien au contraire. Elle ne lâche rien, se renseigne sur ses droits auprès d'un avocat. Durant son traitement, son médecin prolonge son arrêt de travail. « Quand, sept mois plus tard, le cancer a été vaincu, je suis retournée au travail et mon chef m'a donné le choix entre passer à 16 heures de travail par semaine ou démissionner », relate Tilly Housse-Roth. Elle opte pour le « moins pire ». Mais à l'issue d'un séjour en rééducation de trois semaines pris sur ses congés, elle reçoit par écrit son licenciement sans avis préalable. « Je n'ai plus eu le courage de lutter et j'ai alors accepté mon licenciement », dit-elle pour justifier sa capitulation.

Aujourd'hui, elle est de nouveau heureuse dans son travail, grâce à son nouveau patron. Trois mois après son licenciement, on lui propose un poste de secrétaire à temps partiel dans une agence d'assurances située à Diekirch. « Mon nouveau patron me connaissait parce que j'étais depuis longtemps agent d'assurances en parallèle. Du coup, il était également au courant de ma maladie et cela n'a jamais posé problème. Il m'a soutenue. » De bons rapports de travail se sont noués depuis. Un nouveau départ peut aussi être le fruit d'un heureux hasard. /



Paula Schmitt*

.....

« Au départ, mes collègues et ma supérieure ont été sous le choc. »

Paula Schmitt*, employée de banque, a également pu se rendre compte qu'une attitude bienveillante à l'égard d'une personne atteinte de cancer ne va pas de soi pour ses collègues de bureau. Elle vient tout juste de changer de service, lorsqu'au milieu de la quarantaine, elle développe un cancer dont elle est alors rapidement opérée.

« Au départ, mes collègues et ma supérieure ont été sous le choc, mais ils ont réagi de façon très compréhensive et m'ont donné du courage. Chaque petit mot gentil m'aidait », se souvient cette femme mariée et mère de deux enfants.

La première chimiothérapie est fixée à août 2013. D'un commun accord avec sa supérieure, Paula Schmitt réduit deux mois plus tard son temps de travail et prend un mi-temps thérapeutique. Elle ne veut rien laisser paraître de sa maladie au bureau et souhaite simplement continuer à bien travailler. Tout pour ne pas se faire remarquer. Ses collègues se comportent également comme si rien ne s'était passé. Ce qui, en fait, finit par l'irriter.

Elle reconnaît aujourd'hui ouvertement n'avoir été qu'en partie efficace au travail à cause des médicaments et de sa grande fatigue passagère. Elle souffrait parfois de gros problèmes de concentration et oubliait des accords et des rendez-vous. « Un beau jour, ma patronne s'est mise à contrôler mon travail. J'avais beaucoup de nouvelles tâches à accomplir bien qu'ignorant encore de nombreux détails.

Et comme je ne connaissais pas assez mon nouveau poste, j'ai commis une erreur », explique l'employée de banque dévouée. Voilà qui arrange bien la chef de service qui se plaint immédiatement auprès du directeur. « J'en ai été très triste et en colère, notamment parce que je n'ai pas eu le droit de me justifier. Le directeur s'est contenté de croire ma responsable et il n'a pas souhaité entendre ma version. C'était injuste. »

Cette situation tourmente alors moralement beaucoup Paula Schmitt, de même que la proposition de sa responsable de changer de service. Indignée, elle est aussi déçue, en colère et doute d'elle-même. « J'en ai fait une dépression et je suis toujours suivie », explique-t-elle sans pouvoir retenir ses larmes.

Comme elle aimerait toutefois bien continuer à exercer son métier, l'employée de banque fait un effort et finit par changer de service. Elle travaille actuellement de nouveau à temps plein et s'avère satisfaite de son environnement professionnel. Avec le recul, elle aurait aimé que son ancienne supérieure soit plus compréhensive et prenne davantage le temps de discuter avec elle. Paula Schmitt est aujourd'hui fermement convaincue que si cette dernière avait été mieux informée sur le cancer, elle aurait mieux compris la situation. « J'aurais peut-être dû m'occuper plus de moi, de mon corps. J'aurais probablement mieux fait aussi de reprendre le travail plus tard », dit-elle rétrospectivement. /

.....

*nom modifié par la rédaction

Nico Ruppert

.....

« J'ai eu du mal à en informer mon patron et mes collègues. »

« J'ai toujours aimé travailler et j'ai toujours eu de bonnes relations avec mes collègues », raconte Nico Ruppert, employé pendant 42 ans au Ministère des Transports. Lorsqu'après une intervention de routine, le diagnostic de cancer tombe sans crier gare, il a du mal à en informer son patron et ses collègues. « Je ne voulais pas que l'équipe souffre à cause de ma maladie, je ne voulais pas devenir une charge pour les autres. Mes problèmes de santé devaient rester du domaine privé. C'est pourquoi, j'ai été bref et m'en suis tenu aux faits lors de l'annonce de ma maladie », révèle cet homme marié et père de quatre enfants. Selon lui, trop de détails, sur la chimiothérapie par exemple, auraient fini par perturber voire effrayer de nombreux collègues.

Après l'ablation de la tumeur en août, Nico Ruppert, 59 ans à l'époque, reste trois mois en arrêt maladie. Pour ce fonctionnaire qui s'est toujours consacré corps



et âme à son travail, le changement est radical. « Je ne suis pas du genre à rester à la maison sans rien faire parce que je m'ennuie affreusement. J'allais donc tous les jours me promener », se souvient-il. Cela l'aide à se libérer l'esprit. Pour cet habitant de Sandweiler, le travail a toujours permis de compenser la maladie. Les échanges et les plaisanteries entre collègues de bureau lui font alors du bien et lui changent les idées. Il reste celui qui maintient la cohésion de l'équipe et se soucie des autres.

Nico Ruppert tient impérativement à vivre un quotidien normal plutôt qu'à inspirer la pitié, malgré la récurrence, diagnostiquée en octobre 2014, et les trois mois de radiothérapie qui s'en suivent.

C'est donc motivé qu'il retourne à son travail, pleinement soutenu par ses collègues et son patron. « Je ne me suis pas senti diminué durant mon cancer, j'ai donc toujours souhaité continuer à travailler à plein temps », explique-t-il. « J'ai bien sûr conscience qu'étant fonctionnaire, j'étais privilégié en termes de protection contre les licenciements abusifs. ». Un statut qui lui a procuré, à lui et à sa famille, beaucoup de sécurité.

Il participera bientôt à une rencontre avec ses anciens collègues. « Je suis maintenant à la retraite, mais nous gardons contact et nous nous voyons encore régulièrement. Nous jouons même deux fois par an aux quilles ensemble », précise-t-il en souriant. /